



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 16/10/2018

Référence
2018_10_21

Objet de la délibération
Désignation des représentants du Pôle métropolitain du Pays de Brest au Conseil portuaire de Brest

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	30	33

Date de la convocation
08/10/2018

Date d'affichage
08/10/2018

Vote
A l'unanimité
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 16 Octobre à 11 heures, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Lesneven Côte des Légendes sous la présidence de CUIILLANDRE François, Président

Présent.e.s : M. CUIILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BALCON Claudie, FORTIN Laurence, GODEBERT Viviane, GUILLORE Alexandra, LE VAILLANT Annie, QUIGUER Tifenn, MM : CALVEZ Christian, GIBERGUES Bernard, GOULAOUIC Pascal, GOURTAY Michel, GOURVIL Armel, GUEGANTON Loïc, JACOB Fabrice, KERMAREC Charles, LARS Roger, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, LORCY Armel, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, QUILLEVERE Bernard, RAMONE Louis, SALAUN Gilles, STEPHAN Yves, TALARMIN André, TANGUY Bernard

Excusé.e.s ayant donné procuration : Mmes : BELLEC Claude à M. KERMAREC Charles, BONNARD LE FLOCH Frédérique à Mme QUIGUER Tifenn, M. MASSON Alain à M. CUIILLANDRE François

Excusé.e.s : Mmes : BRUBAN Claudine, MALGORN Bernadette, MONTANARI Isabelle, NICOLAS Gaëlle, SOUDON Chantal, MM : CAP Dominique, MELLOUËT Roger, OGOR Pierre, PICHON Ronan, RIOUAL Bernard, SIFANTUS Bruno, TALARMAIN Roger

Assistaient en outre à la réunion :
Mme LE BARS Mickaèle, M : CANN Thierry

A été nommé(e) secrétaire : M. TANGUY Bernard

Objet de la délibération :
Désignation des représentants du Pôle métropolitain du Pays de Brest au Conseil portuaire de Brest

il convient de désigner les représentants du Pôle métropolitain du Pays de Brest au Conseil portuaire de Brest :

1 titulaire, 1 suppléant.

il est proposé au Comité syndical de désigner les représentants suivants :

Monsieur Yohann NEDELEC (titulaire)
Monsieur François CUIILLANDRE (suppléant)

Décision du Comité syndical :

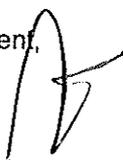
A l'unanimité, les membres du Comité syndical désignent les représentants suivants pour le Conseil portuaire de Brest :

Monsieur Yohann NEDELEC (titulaire)
Monsieur François CUILLANDRE (suppléant)

Pour extrait conforme,

A Brest,

Le Président,



François Cuillandre